



Compte rendu Conseil Municipal du 08/06/2020

www.chevrieres42.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 8 juin 2020 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Etaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Jacques CHARRAT, Gaëlle THONNERIEUX, Bruno BASSON, Pierre FOURNEL, Louis ROUSSET, Hervé GAGNARD, Marie Joëlle PERRET, Sylvie BARCET, Sophie FAYOLLE, Catherine BRUEL, Stéphane MOULARD, Christophe FONTANAY.

Absente excusée : Christiane DUBOEUF (pouvoir donné à Norbert DUPEYRON)

Absent : Néant

1) Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2019

Mr le Maire présente le compte de gestion et le compte administratif du budget communal pour l'année 2019.

En fonctionnement

Dépenses : 420 458.78 € - Recettes : 555 930.21 €

D'où un excédent de fonctionnement en 2019, de **135 471.43 €**

Auquel on ajoute le résultat reporté de l'exercice antérieur de 507 486.35 €

Soit un excédent total de fonctionnement de **642 957.78 €**

En investissement

Dépenses : 275 721.41 € - Restes à réaliser : 506 000 €

Recettes : 212 754.87 € - Restes à réaliser : 3 800 €

D'où un déficit d'investissement de 62 966.54 €

Auquel on ajoute l'excédent reporté de l'exercice antérieur de 39 406.56 €.

Soit un déficit total de – **23 559.98 €**

A ces résultats, il convient de rajouter ceux du budget assainissement de 2019, soit + 79 487.07 € en fonctionnement et 47 818.75 € en investissement.

Louisa SAHUC, 1^{er} adjoint, soumet à l'approbation du conseil municipal le compte administratif qui est voté à l'unanimité des présents.

Le conseil municipal :

- Délibère ensuite sur l'affectation de 477 941.23 € au compte 1068 de la section d'investissement 2020 et un report de 244 503.62 € au budget de fonctionnement.
- Vote à l'unanimité les taux d'imposition 2020 qui restent inchangés.
- Approuve à l'unanimité le compte de gestion 2019.
- Vote à l'unanimité le budget primitif 2020 :
 - o Section de fonctionnement : 746 743.19 € en dépenses dont 221 267.62 € de virement en section d'investissement et 774 051.82 € en recettes.
 - o Section d'investissement : 1 444 405.19 € en dépenses et recettes

- Vote les subventions suivantes :
 - o Collège Raoul Follereau : 1 700 €
 - o Familles Rurales : 500 €
 - o Cantine collège Raoul Follereau : 1 020 €
 - o ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : 300 €
 - o Centre Socio Culturel : 160 €
 - o Association musique St Galmier : 150 €
 - o Association musique Aveizeux : 30 €
 - o Centre aéré St Médard/Aveizeux/Chevrières : 550 €
 - o Cinéma des Monts du Lyonnais : 616 €
 - o LEP des Monts du Lyonnais : 40 €
 - o Beauty Académie : 40 €
 - o Groupement 4 cantons : 345.90 €
 - o Maison familiale St Laurent : 80 €
 - o Basket St Denis : 200 €
 - o EURECAH : 80 €
 - o IMC Loire : 80 €
 - o Solidaire aidants : 80 €
 - o OGEC : 70 000 €.

2) Subvention FSIL (Fonds de Soutien et d'Investissement Local)

Dans le cadre du projet de centre bourg et la construction de logements et services, la commune avait sollicité auprès des services de l'état une subvention pour l'acquisition du rez-de-chaussée qui recevra l'auto-école et le kiné. Une subvention au titre du Fond de Soutien et d'Investissement Local pour un montant de 103 194 € a été alloué à ce projet. Le conseil délibère pour demander le versement de cette subvention.

3) Missions des adjoints et du conseiller municipal délégué

Les élus valident les missions confiées aux adjoints et conseiller municipal délégué :

- Madame Louisa SAHUC, 1^{er} adjoint, la relation avec les associations
- Monsieur Jacques CHARRAT, 2^{ème} adjoint, les bâtiments, les espaces verts et publics, le fleurissement et le cimetière
- Madame Gaëlle THONNERIEUX, 3^{ème} adjoint, la relation avec l'école
- Monsieur Bruno BASSON, 4^{ème} adjoint, la communication
- Monsieur Christophe FONTANAY, conseiller municipal délégué, la voirie et le déneigement.

Réunion de la commission communication : le 17 juin 2020 à 18h00

Réunion de la commission urbanisme le 08 juillet 2020 à 18h30

Réunion de la commission bâtiment le 16 juillet 2020 à 18h30.

Prochain conseil municipal le lundi 22 juin à 20h00.

4) Infos diverses

Le secrétariat de mairie est à nouveau ouvert au public :

Rappel des horaires d'ouverture :

- Mardi : 8h00/12h00
- Mercredi : 9h00/12h00
- Jeudi : 13h30/18h00
- Vendredi : 14h00/18h00
- 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois : 9h00/12h00.

Informations déchetteries CCMDL. (St Martin en Haut et Montrottier)

Tous les déchets sont acceptés (la benne amiante sera sur la déchèterie de Montrottier le 2/06) sauf :

LES PNEUS ; LES TEXTILES : Il est demandé aux usagers de conserver ces déchets à domicile dans l'attente d'un retour à la normale.

Les volumes sont toujours limités à 1m3/jour pour les particuliers et 4m3/jour pour les professionnels. Ouverture aux horaires habituels.

Un justificatif de domicile de moins de trois mois est obligatoire et vous sera demandé à l'entrée. Seul les résidents ou entreprises des communes membres seront acceptés.

Pour des raisons sanitaires, les conditions d'accès des déchèteries sont adaptées :

- ▶ Respect des gestes barrières (distanciation sociale...)
- ▶ Port de masques et de gants souhaité

Merci de :

- ▶ Respecter l'attente et l'agent de contrôle chargé de réguler les entrées
- ▶ Venir avec vos outils personnels pour le déversement des déchets (râteau, balai...)

ECOLE ST BENOIT

Inscriptions possibles à l'école Saint Benoît pour les enfants nés à partir de 2017 pour la rentrée 2020.

N'hésitez pas à nous contacter au 04 77 94 02 51

ou par mail ecole.privee.chevrieres@wanadoo.fr

Information Familles Rurales

En raison de la crise sanitaire liée au Covid 19, et au vu des conditions difficiles de reprise des activités, les cours ne reprendront pas.

L'association fera un geste financier sur les cours non pris, lors des inscriptions pour la saison 2020-2021 le vendredi 4 septembre.

Vous recevrez, le mois prochain dans vos boîtes aux lettres, le bilan moral et financier de notre association version papier, ce qui remplacera notre l'AG qui devait avoir lieu le 6 juin, ainsi que la nouvelle plaquette des activités.

Information AFR - APEEC

L'APEEC et l'AFR vous informent que la fête de la musique prévue le 19 juin est annulée.